

Mercrèdi, 26 Novembre 1879.

SOMMAIRE.

A PROPOS D'UN DISCOURS.
SUR LE BORD DE L'ABÎME.
LE BANQUET CONSERVATEUR.
ECHOS DU JOUR.
POSSSESSIONS ANGLAISES EN ORIENT.
SERVICES A THÉ.
CORRIER DE HOLL.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ÉTRANGERS.
PÉRIODIQUES.—Le Gouverneur: Raoul de Navery.

A PROPOS D'UN DISCOURS.

Lundi soir, l'Union des Commis-Marchands de Montréal célébrait son quatrième anniversaire par une soirée littéraire et dramatique, au Théâtre Royal. Comme nos lecteurs le savent, M. Tassé avait été invité à prononcer le discours de circonstance, qui a obtenu un bienveillant accueil de l'immense auditoire réuni au Théâtre Royal et de la presse mont-réale en général.

La Patrie ne pouvait laisser passer pareille occasion sans décocher une flèche au député d'Ottawa. Dans l'espoir de le rendre ridicule, elle prête à M. Tassé une expression dont il ne s'est jamais servi. Pour montrer la mauvaise foi de M. Honorius Beaugrand, *alias* Champagne—qui a accompli bien d'autres prouesses du même genre au temps où il publiait ici le *Fédéral*, avant de faire dans le *Parceur*—nous allons mettre en regard la phrase qu'il nous reproche et celle qui a été réellement prononcée :

TEXTE DE LA PATRIE. Si notre nationalité n'a pu être détruite, elle n'est que dans l'air, et nous sommes devenus un grand arbre dont les branches tombent sur la tête de la nation. TEXTE VÉRITABLE. Si notre nationalité n'a pu être détruite, elle n'est que dans l'air, et nous sommes devenus un grand arbre dont les branches tombent sur la tête de la nation.

Ingénieux comme il sait l'être, M. Honorius Beaugrand, *alias* Champagne a substitué ruisseau emporté par le vent à arbre dont les branches tombent sur la tête de la nation. Nous doutons cependant que ce tour de passe-passe, qui répugnerait à un journaliste tant soit peu scrupuleux, obtienne beaucoup de succès.

D'un autre côté, le *Star* s'attaque à quelques-unes des assertions de M. Tassé qu'il trouve trop élogieuses pour les Canadiens Français. Voici la traduction littérale de ses remarques :

M. Joseph Tassé, M. P., devait être en belle humeur, hier soir, lorsqu'il a adressé la parole à la société des Commis-Marchands, au Théâtre Royal. Cette association est canadienne-française et, naturellement, M. Tassé a félicité ses compatriotes de leur courage, comme peuple, et de la belle position qu'ils ont atteinte dans la société et le commerce. Nos concitoyens canadiens-français méritent tous ces compliments. Mais nous croyons que M. Tassé est allé trop loin quand il a dit que "leur littérature est plus avancée que celle de toute autre nationalité et que l'instruction est plus répandue, parmi eux, que chez les nations les plus civilisées de l'Europe, y compris la France et l'Angleterre." Personne ne songe à pallier, encore moins à nier le fait que les Canadiens-Français ont une puissance au Canada; mais M. Tassé a eu tort, selon nous, de dire qu'ils sont plus avancés que les populations de France et d'Angleterre.

A ce sujet, nous pouvons déclarer que si M. Tassé a fait l'éloge de ses compatriotes sous plusieurs rapports, il a laissé voir aussi plus d'une ombre au tableau. Avant de descendre au rôle de flatteur, il croit plus digne de respecter la vérité. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

D'abord, M. Tassé n'a jamais dit que la littérature française au Canada est plus avancée que celle d'aucune autre nation. Pareille prétention est trop absurde, pour croire qu'un homme tant soit peu renseigné—si chauvin qu'il puisse être—aurait pu la soutenir publiquement. Il est clair que le reporter du *Star* aurait besoin d'un audiphone, tout comme M. Beaugrand, *alias* Champagne.

M. Tassé a affirmé, néanmoins, que la littérature franco-canadienne n'a pas de supérieure dans ce pays; qu'elle a produit des œuvres hautement louées en France; puis il a cité les noms de Garneau, de Crémazie et de M. Chauveau comme pouvant faire la gloire de peuples bien plus anciens.

Le *Star* reproche ensuite à M. Tassé d'avoir allégué que l'instruction est plus répandue au Canada, proportionnellement à la population, que parmi plusieurs des peuples les plus remarquables de l'Europe, tels que la France et l'Angleterre. Cette assertion que le *Star* trouve si ridicule repose pourtant sur une statistique officielle, et publiée, il y a quelques années, par le *Journal de l'Instruction Publique*, sans avoir jamais été contestée; les fractions sont mises de côté dans ce calcul :

Pays.	Population.	Élèves.	Par cent.
Ontario.....	1,629,851	460,851	28
Etats-Unis.....	38,272,112	7,654,422	20
Québec.....	1,191,506	229,506	19
Prusse.....	19,255,139	3,155,069	16
France.....	37,862,225	4,336,338	11
Angleterre.....	26,065,721	2,000,000	7

D'après cette statistique, la province d'Ontario l'emporte sur tous les autres pays par le nombre proportionnel d'enfants qui fréquentent les écoles, et la province de Québec, qu'une certaine presse est toujours empressée de dénigrer, ne le cède qu'aux Etats-Unis eux-mêmes. Dans une lettre que publiât, au mois de mars 1876, le Dr Ryerson, qui fut le véritable fondateur du système scolaire d'Ontario—dont cette province est fière à juste titre—on lit les réflexions suivantes qui viennent à l'appui d'une partie de notre statistique ayant trait au Canada : "Il y a quelques années, j'assistai à une grande convention d'éducation à Philadelphie, et parmi les personnes présentes se trouvaient les gouverneurs de plusieurs Etats, les directeurs et professeurs de maints collèges. Plusieurs avaient visité notre pays et ils me parlèrent de notre système d'instruction publique comme surpassant dans ses résultats celui des Etats-Unis." Nous le répétons, il est incontestable que l'enseignement primaire est beaucoup plus répandu parmi nous qu'en Angleterre et en France, et c'est là la meilleure réponse que nous puissions faire à ceux qui nous accusent d'ignorance.

Si ces statistiques sont inexécutes qu'on nous le démontre; mais même en les supposant quelque peu exagérées pour ce qui nous regarde, nous sommes sûrs qu'elles justifient pleinement notre assertion. Maintenant, au public de juger quel est celui qui parle de la question scolaire en connaissance de cause—quel est celui qui rend ou ne rend pas justice à la population canadienne,—de nous ou du rédacteur du *Star*?

SUR LE BORD DE L'ABÎME.

Rien de plus attristant que le spectacle offert au monde par la France. Le programme révolutionnaire est affiché avec insolence dans les organes du radicalisme. Toutes les doctrines les plus subversives sont mises au jour et célébrées : on veut le renversement de la société, la désorganisation de l'Etat, pour amener le règne de l'anarchie. Les opportunistes, c'est-à-dire les républicains modérés, sont dénoncés par la presse rouge qui ne trouve pas le gouvernement assez démocratique. C'est le chaos qui doit remplacer l'ordre, la ruine qui doit succéder à cette révolution. Comme toujours, l'ouvrier est la victime de ce débordement de mauvaises passions et, au dernier congrès des artisans socialistes tenu à Marseille, on a discuté la question de l'émancipation de la femme, ainsi que celle de la suppression de la propriété.

Mlle Hubertine Auclerc a revendiqué elle-même les droits méconnus de son sexe. Le code bi-sexuel qu'elle y a proposé, et que le congrès a adopté à une forte majorité, établit une égalité complète entre l'homme et la femme : désormais, la femme sera électeur et éligible; et, d'une manière générale, les deux sexes se partageront également toutes les fonctions dont les hommes se sont jusqu'à présent attribués le monopole; toutefois, les devoirs inhérents à la maternité, devront être remplis par la mère. On supprimera les couvents et même les prisons. Ce dernier article a soulevé quelques protestations; mais un membre du congrès a fait remarquer qu'en 1848 la révolution ayant écrit sur son drapeau : *Mort aux voleurs!* les prisons restèrent vides pendant trois mois. On remplacera l'emprisonnement par la peine de mort, ce qui est plus expéditif et plus économique.

Mlle Auclerc réclame l'égalité : on va plus loin, cependant, en Allemagne où Mlle Hedvig Dohm, l'auteur de l'*Émancipation scientifique de la femme*, y réclame hardiment la suprématie pour son sexe : "Il viendra un jour, dit-elle, où la femme rassasiée de l'aiguille et de la poêle à frire, jettera au loin ces symboles du sexe; où, fatiguée des phrases redites au moyen desquelles elle a été trompée jusqu'ici, elle cessera d'obéir au despote nommé "l'homme," et où elle exigera qu'il lui obéisse à elle-même, car il lui est inférieur en esprit. Il viendra un jour où elle pénétrera dans le temple des hommes, où elle montera dans leurs chaires et où elle prêchera un nouvel Évangile, la joyeuse nouvelle de la masculinisation de la femme."

La masculinisation de la femme, voilà le progrès que l'avenir nous réserve! La femme prendra la place de l'homme, car elle lui est supérieure en esprit; elle remplira les fonctions qu'il a usurpées en abusant de sa force physique, et ce sera

le tour de ce tyran déchu de manier l'aiguille et la poêle à frire. Tandis que la femme sera masculinisée, l'homme sera féminisé. Il vaquera aux soins du ménage, il s'occupera sérieusement de sa toilette, en laissant à la femme le souci de payer la note du tailleur; il aura, comme une compensation légitime de l'abandon de sa masculinité, "la meilleure place au lit et à table", pendant que la femme ira à la Bourse et à la Chambre, défendra le veuf et l'orphelin, et servira de rempart à la patrie.

N'est-ce pas que ce serait charmant? Les ouvriers socialistes ont aussi déclaré "qu'une entente pacifique était impossible entre les détenteurs de la fortune publique et ceux qui la revendiquent justement, imposant à la bourgeoisie la loi de la diffidence des intérêts engagés, les "soûignés" déclarent que l'appropriation collective de tous les instruments de travail et forces de production doit être poursuivie par "tous les moyens possibles."

Voilà le dernier terme du socialisme—le collectivisme ou plutôt le vol légalisé. Proudhon a dit : "La propriété, c'est le vol." Il aurait pu ajouter, proclame la *Marseillaise* : "La propriété, c'est l'absurde." De pareilles doctrines mènent droit à l'abîme. A ces clameurs contre le droit sacré de la propriété se joignent les outrages à la religion et à ses ministres que l'on veut aussi supprimer. Nous demandons pardon au lecteur de reproduire ici un ignoble discours prononcé à Vincennes par un "ennemi du cléricisme" : "Le prêtre, s'est-il écrié, est un morceau de boue de la Genèse qui veut se faire passer pour un lingot d'or; c'est un monstre d'ignorance qui s'appelle lumière; c'est un scandale d'impie qui prétend être un ange. Il ne doit pas être, car il est orgueilleux, menteur, ténébreux, corrompu, débauché, simonien, prévaricateur. Il enseigne et nie tout à la fois; il trafique de l'autel; il mange que la chasteté qu'il a juré d'observer. Il faut purger l'humanité de ce fourbe, de cet infâme, qui débauche et dégrade les esprits et les cœurs; il faut protéger la femme contre ses atteintes impudiques. Le but de sa vie c'est l'exploitation de l'homme et la prostitution de la femme."

Et ces abominations s'impriment sans que les autorités songent même à protester! Elles ne s'éveillent que si on les attaque. Il est permis de blasphémer, de s'attaquer à la divinité, de la défier, de profaner les églises, de persécuter, d'emprisonner et d'assassiner même, au besoin, les religieux, pourvu que l'on respecte l'inviolabilité de la République.

Le châtiment ne saurait tarder et il sera terrible.

LE BANQUET CONSERVATEUR.

C'est demain qu'a lieu le banquet conservateur donné en l'honneur du ministre fédéral. Beaucoup de cartes ont déjà été vendues et tout fait espérer que la réunion sera aussi nombreuse qu'intéressante. Les amateurs d'éloquence et de politique pourront entendre plusieurs de nos orateurs les plus renommés, de même que les gourmets peuvent être sûrs que pleine satisfaction leur sera donnée.

La grande salle du Rond à Patiner sera extrêmement confortable, car on y a posé, pour la circonstance, un appareil de chauffage qui fonctionne parfaitement. Elle offrira aussi un superbe coup d'œil; les décorations que le comité exécutif y a fait exécuter sont aussi magnifiques que bien appropriées. La galerie destinée aux dames est achevée et pourra contenir environ 250 représentants du beau sexe.

Un bon nombre d'hommes politiques et de citoyens distingués d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs ont signé leur intention d'être présents à la fête. Outre la plupart des ministres, on remarquera parmi les personnes présentes sir A. T. Galt, les honorables MM. Macdougall, Loranger, T. N. Gibbs, Fraser, Wedderburn et Landry, ministres au Nouveau-Brunswick, l'honorable M. Fortin, MM. Thos White, Caron, Girouard, Gault, Ryan, Schultz, Haggart, Wallace, Henson, Ferguson, Alonzo Wright, Rochester, et autres membres de la Chambre des Communes, outre plusieurs représentants des législatures locales.

Nous espérons que tous ceux de nos amis d'Ottawa, de Hull et de tout le district qui le peuvent, se feront un devoir d'assister à cette démonstration en l'honneur des chefs du parti conservateur.

—Mme Duchesnay, épouse du lieutenant-colonel Duchesnay, D.A.G., du district de Québec, vient de mourir.

LE RACHAT DU NIAGARA.

Toutes les personnes qui ont visité la chute du Niagara savent comment la spéculation s'est emparée de ce chef-d'œuvre de la nature. Les hôteliers s'y disputent le voyageur et, dans leurs établissements, la carte à payer est toujours un interminable complément d'apothicaire. Quand vous voulez visiter la chute, des guides rapaces se disputent votre personne et vous font payer très cher un article que les gouvernements n'ont pas encore inscrit dans leurs tarifs douaniers : un point de vue.

Ces abus n'ont pas échappé à lord Dufferin, qui attirait l'attention publique sur ce point, il y a quelques années. Le gouvernement des Etats-Unis a déjà réservé, par des lois spéciales, deux magnifiques localités, rendez-vous des touristes de tous pays, nous voulons parler de la vallée de L'Yosemite et des sources de la rivière Yellowstone. Pourquoi ne pas faire la même chose pour le Niagara? Pourquoi ne pas chasser les vendeurs de ce magnifique temple de la nature? Pourquoi, enfin, ne pas établir, en cet endroit, un parc national, où Américains et Canadiens seraient admis aux mêmes conditions? C'est un beau bon projet.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'idée de lord Dufferin va prendre une forme tangible. Les commissaires des arpentages et explorations, de l'Etat de New-York, viennent de faire un rapport qui a été soumis au gouvernement d'Ontario et adopté à l'unanimité du conseil. Il est probable que le parlement d'Ontario règlera la question, en ce qui concerne le Canada, durant sa prochaine session. Le congrès américain fera de même et les travaux commenceront, il y a tout lieu de le croire,—des le printemps prochain.

ECHOS DU JOUR.

La province de Manitoba sera représentée au banquet de demain soir par le Dr Schultz, député de Lisgar.

L'honorable M. Massou est actuellement à Terrebonne et ne pourra assister au grand banquet de demain.

On dit qu'un toast au gouvernement responsable sera porté au banquet de demain soir, et que l'honorable M. Langevin sera prié d'y répondre.

Du *Canadien* : Les débats de la législature provinciale, pour la dernière session, seront publiés dans le cours de la semaine prochaine. Au lieu de 250 à 300 pages comme l'ont annoncé par les journaux, ce livre aura 500 pages grand format. Ceux qui ont souscrit sont priés de vouloir bien faire parvenir à qui de droit le prix de leur souscription, autrement le livre ne leur sera pas expédié.

Les Acadiens auront pour représentant au banquet conservateur l'honorable M. A. P. Landry, ministre des travaux publics au Nouveau-Brunswick. M. Landry est le premier Acadien à qui un portefeuille de ministre ait jamais été donné. Il mérite cette distinction à tous égards.

Au banquet de demain, la grande association ouvrière de Toronto sera représentée par M. Joseph Ick Evans, qui en est le véritable fondateur. L'association ouvrière conservatrice d'Ottawa sera représentée par une douzaine de ses membres. On voit qu'elle ne s'occupe guère du persiflage du *Free Press*, qui disait que les ouvriers ne prendraient aucune part à cette démonstration.

Du *Canadien* de Saint-Paul, Minn. : La dernière phase de la politique américaine est l'envoi à tous les journaux républicains d'une circulaire imprimée, avertissant les pays d'un grand danger. Le sénateur Matt Carpenter avait, parait-il, exprimé des craintes sérieuses au sujet des démocrates qui, suivant lui, veulent s'emparer en 1881 du fauteuil présidentiel, quel que soit le résultat de l'élection de 1880. Le but des politiciens, qui ont adressé ces circulaires, est tout simplement de faire de la propagande en faveur du général Grant qu'ils suggèrent comme seul homme capable d'écraser une conspiration démocratique.

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame Siméon Lesage, épouse du député ministre des travaux publics de Québec. Madame Lesage était une femme accomplie, et sa mort prématurée, survenue après trois jours de maladie seulement, cause un vide considérable dans les cercles de Québec. Nous offrons à M. Lesage, dans sa profonde affliction, nos plus sincères condoléances.

Le colonel Hunter Dewar, inspecteur des pêcheries, vient d'adresser à Ottawa un rapport concernant les pêcheries de l'île du Prince-Edouard. Il appert de ce document que le rendement de cette source d'industrie a été bien plus fort cette année que l'année dernière. Le nombre d'hommes occupés à la pêche durant la sai-

son qui vient de finir est de 5,100, à part les 500 femmes employées dans les fabriques de homards. La valeur des produits de ces pêcheries, en 1879, avait été de \$840,344; l'on calcule qu'elles produiront, cette année, \$1,402,501, soit un surplus de \$562,157 en faveur de 1879.

Une pétition a été présentée au ministre des canaux et des chemins de fer pour la construction du canal Trent. Les pétitionnaires exposent que cet ouvrage développerait considérablement le commerce du Manitoba et d'Ontario, raccourcissant de 400 milles la distance entre Chicago ou Duluth et Montréal et diminuant de beaucoup le prix du fret. Les ingénieurs évaluent le coût de cet ouvrage à 3 millions de piastres.

Les dernières nouvelles reçues de la Beauce nous apprennent que l'exploitation des mines d'or a été suspendue pour l'hiver, à cause de la neige. Peut-être travaillera-t-on dans quelques mines, mais, dans tous les cas, le quartz ramassé ne peut être lavé qu'en printemps.

M. Louis Gendreau dont le terrain est situé sur le bord de la rivière Gilbert, était à Québec samedi. Il apportait de la poussière d'or pour un montant de \$1,100, ramassée sur sa propriété depuis le mois d'août.

Le cabinet de Québec sera représenté au banquet, demain soir, par l'honorable M. Branger, procureur-général. Les nombreux admirateurs de l'honorable M. Chapleau seront déçus de ne pouvoir l'entendre, mais il est retenu à Québec par les affaires les plus pressantes qui demandent toute son attention. On nous dit en outre que la santé de M. Chapleau a été quelque peu affectée par les fatigues des dernières luttes auxquelles il a pris part si active.

M. Chapleau sera, au reste, dignement représenté par M. Loranger, orateur aussi distingué que politique habile.

Depuis la cruelle défaite de son parti, l'*Éclair* ne broie que du noir. Voici ce qu'il disait dans sa dernière feuille :

Quand il plaira au gouvernement d'Ottawa de dire que sur les sept provinces de la confédération, la province de Québec est la seule qui parle français, et que c'est faire bien trop de dépenses pour cette seule province que de traduire en français tous les documents publics, quelle force aura la minorité française du cabinet fédéral pour s'opposer à cette exclusion de notre langue?

Nous avons un exemple de ce qui doit arriver à la province de Québec dans la position qu'occupent actuellement nos patriotes à Manitoba.

Que le confrère se rassure : l'usage de notre langue nous est garanti par une autorité supérieure au pouvoir fédéral lui-même et ses alarmes sont puériles.

Les articles que nous avons publiés sur l'inconstitutionnalité de l'acte qui supprime certaines impressions françaises à Manitoba, font leur chemin. Hier, nous avons cité l'*Éclair*, aujourd'hui, c'est le tour de l'*Union* de Saint-Hyacinthe qui déclare également que M. Cauchon aurait peut-être mieux fait de désavouer lui-même le bill. C'est ce que nous croyons avoir prouvé.

La *France-Canadienne* s'exprime ainsi : "Le devoir de M. Cauchon était de prendre une ferme détermination en présence de l'esprit d'injustice et d'enlèvement des francophones qui l'avisaient mal, et de désavouer le bill purement et simplement. Comme lieutenant-gouverneur d'une province ou état autonome, il en avait le droit."

LES POSSESSIONS ANGLAISES EN ORIENT.

(Pour le Canada.)
(Suite et fin.)
En 1773, l'organisation antérieure de la compagnie subit quelques changements. Jusque-là, elle avait en pour chefs des directeurs résidant en Angleterre, et des sous-directeurs exerçant les fonctions de gouverneur dans les quatre grandes présidences établies aux Indes. Ces gouverneurs, quelquefois soumis aux chefs, étaient indépendants les uns des autres.

Pour rendre l'administration plus uniforme, il fut nommé en vertu de l'*Acte de régulation*, un gouverneur-général avec juridiction sur les quatre présidences. Et l'on plaça près de ce gouverneur un conseil dont il était tenu de suivre l'avis lorsqu'il s'agissait de traiter de la paix ou de la guerre avec les Indiens.

Warren Hastings, gouverneur du Bengale, fut le premier titulaire de la nouvelle dignité, et il exerça les fonctions avec une rare habileté. (1774-1784). Il parvint, pendant ses dix années d'administration, à édifier la diplomatie anglaise dont Clive avait jeté les fondations.

Warren Hastings, d'un caractère impétueux, il avait fait son apprentissage de grand capitaine sous les drapeaux français. En 1774, Haider-Ali s'unissait avec le Nijam de Decan et les Marhattes, et jeta l'effroi parmi la population anglaise. Mais Hastings mit en mouvement les ressources de son astucieuse politique, et bientôt Haider-Ali perdit ses alliés. Réduit à ses seules forces, il n'en continua pas moins la guerre, ravagea la province du Carnatic et prit la ville d'Arcate, après avoir défait le colonel Bayley et le général Hector Munro qui avaient voulu porter secours à cette ville. Toutefois, la fortune finit par l'abandonner. Les revers le remplirent de douleur, et il expira le 2 septembre, 1782, à Arcate, laissant un fils pour héritier de sa valeur. Fy-Pool-Salah se montra digne de son père. Mais le traité de Versailles (1783) vint mettre un terme à cette lutte, en le privant de l'appui des Français.

Depuis les jours de Hastings jusqu'à l'époque de la grande révolte, l'histoire de la compagnie n'est qu'une série de combats et de conquêtes. En 1790, le sultan du Mysore dut céder la moitié de ses possessions; en 1793, Seringapatam fut prise; en 1830, les Ghurkas et les Poudaris, deux tribus puissantes furent asservies. Vers cette époque, la compagnie subit toutefois des échecs dans l'Afghanistan, et son armée fut massacrée dans la Passe de Khyber. Mais il prit bientôt sa revanche. Caboul fut détruite et la province de Scinde conquise par sir Charles Napier.

De tels succès excitèrent la crainte et l'indignation des Sikhs. Cette nation belliqueuse, campée dans le nord des Indes, traversa le Sutley et ravagea le territoire anglais. Ce fut le signal de l'invasion de son pays. Après une série de victoires remportées par sir Henry Hardinge et lord Gough, et la prise de Négapour et de Pegu, les Sikhs furent totalement subjugués.

Environ 11 ans après cette campagne, les naturels enrôlés dans l'armée se révoltèrent, alléguant pour raison qu'on avait insulté aux croyances religieuses des musulmans. La sédition éclata comme un coup de foudre parmi les résidents anglais, incapables de se protéger. Le chef du mouvement était un obscur personnage, altéré de sang, nommé Nana Sahib. Ce monstre profita du pouvoir que les passions lui donnèrent pendant un moment, pour massacrer de sang-froid tous les sujets britanniques qui eurent le malheur de tomber entre ses mains, sans distinction d'âge ni de sexe. Heureusement, sir Henry Havelock et sir Colin Campbell marchèrent au secours des victimes et la présence des troupes fit rentrer les séditeurs dans le devoir.

Les résultats politiques de ce soulèvement furent de la plus haute importance.

La compagnie était devenue si puissante qu'elle formait, pour ainsi dire, un état dans l'Etat. Elle se servait du prestige de la métropole pour imposer aux tribus indiennes, et celles-ci tenaient la Grande Bretagne responsable des nombres injustices commises en son nom. Ce fut pour obvier aux inconvénients de cette situation que le gouvernement impérial voulut la placer sous sa dépendance immédiate. Dès l'année 1784, Pitt fit adopter un projet de loi qui tout en maintenant la direction telle qu'elle existait alors, la plaçait sous la surveillance et les ordres d'une commission du gouvernement en ce qui concernait les affaires politiques et militaires des Indes.

La révolte dont nous venons de parler détermina le gouvernement à compléter l'œuvre commencée. Par degrés, les pouvoirs de la compagnie furent amoindris. En 1868, on lui enleva définitivement ceux qui lui restaient. De la Couronne seule relève maintenant le gouvernement de cette vaste et riche colonie, habitée par au-delà de 191 millions d'âmes, sur lesquelles règne notre Gracieuse Souveraine, sous le titre d'impératrice des Indes.

A. ***

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1879.

"HOME, SWEET HOME."

Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Mariale.—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT.

SERVICES A THÉ

EN

Porcelaine,

44 MORCEAUX,

\$3.50.

C. S. SHAW ET C^{IE}

63 rue Sparks.

ROBES ! ROBES !!

ROBES pour l'automne. ROBES pour la maison et le dehors. ROBES pour la ville et la campagne. ROBES pour le voyage et la promenade. ROBES pour les réceptions et soirées.

ROBES Pour toutes les circonstances, chez Stitt et Cie.

Tissus de fabrication domes- 22c pour robes. Serge étonné..... 35 et 37c pour robes. Tissue commode..... 28c pour robes. Serge de Cornouailles..... 33c pour robes. Tissue de Roubaix, de fa- 55c pour robes. brique domestique..... 42c pour robes. Serge de Cachemire..... 42c pour robes. ROBES DE STITT ET C^{IE}.

NOUVEAUX POMPADOURS. Cet article est décidément un nouveau et fait décidément une très-belle robe quand on l'emploie avec le cachemire ou la serge. NOUVEAUX VÊTEMENTS POMPADOURS. } Chez NOUVELLES SOIRÉES POMPADOURS. } SHUTTLEWORTH. NOUVEAUX CACHEMIRES POMPADOURS. }

CONFORT ET ÉLÉGANCE DES ROBES. En donnant leurs ordres chez Stitt et Cie, les dames sont sûres d'avoir des robes bien taillées et leur faisant à la perfection.

VELOUTINES. Les Veloutines à brocart et Cordouroy sont la nouveauté de la saison. Pour la veloutine, aller chez Stitt et Cie.

Spécialités chez Stitt et Cie. Bonnetrie en Soie. Spécialités chez Stitt et Cie. Cravates et foulards pour dames. Gants de chevreau pour dames, de 1 à 6 boutons. Rubans de fantaisie, brocardés et unis. Coils et nappes en toile, pour dames.

Spécialités chez Stitt et Cie. Fascinateur en laine, de toutes couleurs. Nappes en laine, de toutes couleurs. Pèlerines en laine, de toutes couleurs.

MODES. Les dernières nouveautés se trouvent chez STITT ET C^{IE}.

MANTEAUX. Manteaux de Paris, Berlin et Londres, du plus beau fini et du meilleur goût, chez Stitt et Cie.

Mesdames venez chez STITT ET C^{IE}. 53 et 55 Rue Sparks.

Le grand ETABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR MARCHANDISES

DE MODES, Vêtements d'hommes etc., etc.

EST CELUI DE G. C. EGAN,

537 & 539 RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1879.

"HOME, SWEET HOME."